

Lozère 2020

Agents de développement

Temps d'échanges – 30 avril 2013

Synthèse

Lozère 2020
Projet de territoire




lozère
LE DÉPARTEMENT

Lozère 2020

Un projet de territoire pour la Lozère

Pourquoi engager un projet de territoire pour la période 2014-2020 ?

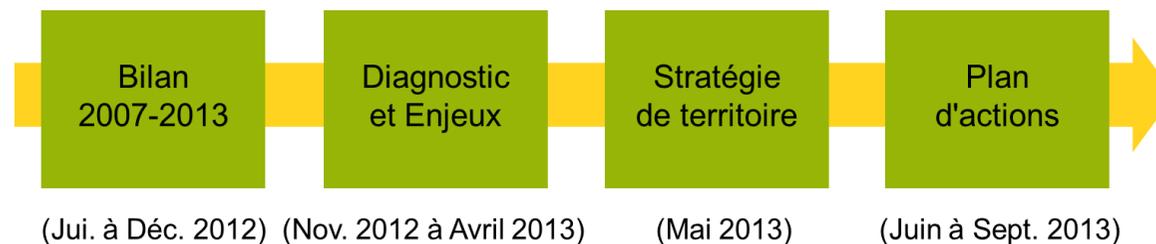
- Pour **anticiper afin de continuer à investir et à développer la Lozère**. Il est important de définir une feuille de route pour guider le développement du territoire et positionner le rôle du Conseil général dans ce développement. Cette stratégie sera déclinée en un plan d'actions pour le Conseil général et permettra d'orienter les dispositifs de financements futurs de la collectivité départementale.
- Pour **négoier sur la base du projet les prochaines générations de financements**. Lozère 2020 a pour but d'être un argumentaire de négociation lors de la définition des prochains programmes financiers européens, nationaux, régionaux ou inter-régionaux.

Une démarche participative

La participation s'organise sous diverses formes :

- plusieurs cycles de réunions publiques territoriales à l'échelle des bassins de vie : Marvejols, Saint-Chély d'Apcher, Langogne, Mende et Florac
- le Forum Lozère, composé de représentants des têtes de réseaux départementales, travaille à unifier les travaux menés à l'échelle territoriale
- un concours créatif avec les jeunes du territoire,
- un atelier de réflexion avec des étudiants en aménagement du territoire,
- la participation des agents du Conseil général pour bénéficier de leur expertise...

Les grandes étapes de la démarche :



Les enjeux

Dans le cadre de l'élaboration de Lozère 2020, un temps d'échanges avec les agents de développement lozériens a été mis en œuvre. Il était ouvert aux agents de développement de pays, parcs (PNR et Parc National), communautés de communes, syndicats mixtes dont le Département est membre, entente interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Après une discussion autour des constats remontés du territoire (sous les différentes formes de participation mais notamment les réunions locales) sur la base de l'analyse départementale Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces, le groupe d'agents de développement a exprimé son regard et sa réaction à ces éléments collectés.

Dans un second temps, un débat a permis de recenser les enjeux majeurs identifiés par les agents de développement lozériens :

- La structuration du territoire et l'ingénierie

Le premier sujet d'intervention a concerné directement le sujet de l'ingénierie territoriale.

Les agents de développement ont exprimé l'attente d'une position affirmée du Conseil général sur la structuration du territoire, le financement de l'ingénierie de certaines structures, l'articulation avec les nouveaux outils d'ingénierie en cours de mise en œuvre (PNR notamment).

L'attente d'une stratégie départementale structurée a également été notée.

L'initiative de réunir les agents de développement apparaît intéressante et le souhait exprimé est d'envisager une mise en réseau au long cours avec des actions de formation...

- Les transports et les déplacements

La problématique des transports et des déplacements a été identifiée comme très importante tant pour les mobilités internes de vie quotidienne que pour l'activité touristique.

Cette problématique trouve d'autant plus d'acuité dans l'articulation avec l'habitat dans la réponse plus globale à un objectif de réduction de notre dépendance énergétique. L'impact social est également noté.

Sur le champ touristique, le besoin est très saisonnier, toutefois il recouvre plusieurs dimensions : donner accès au territoire depuis l'extérieur en période estivale, faciliter les déplacements sur des zones très fréquentées et avoir une réponse adaptée aux séjours en itinérance développés dans le cadre des politiques touristiques.

- L'urbanisme et la maîtrise de l'énergie dans le bâti ancien
La lutte contre la précarité énergétique apparaît comme un enjeu important avec un important travail à réaliser sur le bâti ancien. Cela rejoint la problématique de la reconquête et de la réhabilitation des centres-bourgs.
Les problématiques d'urbanisme sont aussi évoquées avec une nécessité de vision de moyen terme concrétisée dans un document d'urbanisme. La coordination des stratégies de développement sur un territoire apparaît également comme une nécessité. Toutefois, pour les agents de développement présents, l'échelle communale ne semble pas la plus appropriée pour conduire ce type de réflexion.
- Les circuits courts et les démarches collectives de développement économique
Un autre enjeu identifié par le groupe d'agents de développement s'appuie sur la question des circuits courts sur un certain nombre de productions locales, pas uniquement agricoles. Toutefois sur les produits de bouche des efforts semblent être largement nécessaires pour l'approvisionnement local de la restauration collective mais également de la restauration touristique.
Par ailleurs des démarches collectives de développement économique (mise en réseau, mutualisations...) sont identifiées comme des axes pour accompagner le développement économique.
- Le tourisme
La question de la qualité de l'offre, notamment d'hébergement, est évoquée.
Cette approche de qualité est également abordée dans l'information avec le travail à poursuivre sur la structuration des offices de tourisme (qui renvoie au premier point sur l'ingénierie plus globale). Les coopérations territoriales à construire ont été citées comme des pistes dans ce domaine.
La question de la gestion de la saisonnalité est également abordée.
- La ressource en eau et les déchets
Ces problématiques environnementales ont été identifiées comme importantes pour le territoire.
Les actions engagées dans ces domaines semblent devoir être poursuivies et amplifiées.
- Le foncier
L'action du Département sur les questions foncières est souhaitée et notamment par rapport à la forêt ou à l'agriculture.